# DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

DRRH/06-362-47 du 18/09/06

#### OFFRE POUR DES "LIEUX DE PAROLES"

Destinataires : Mesdames, Messieurs les Enseignants du second degré de l'Académie

Affaire suivie par : Chantal Touranchet - psychologue clinicienne

Tel: 04 42 91 71 26 Fax: 04 42 91 75 01

Marie-Laure Lumediluna

Tel: 04 42 93 88 97 Fax: 04 42 93 88 98

## Lettre du Recteur aux Enseignants du second degré de l'Académie

La volonté académique d'aide et de conseil aux enseignants s'est traduite par la mise en place de dispositifs créés dans ce but : cellule de soutien au téléphone, dispositif d'accueil et de soutien psychologique individuel, "lieux de parole". Ces derniers ont pu être organisés, avec les mêmes références que les années précédentes, dans le cadre d'actions spécifiques inscrites au Plan Académique de Formation.

Ce dispositif est mis en place de façon à répondre à des demandes fréquentes.

Ces lieux de paroles permettent à chaque enseignant qui le souhaite de parler de ses expériences et d'écouter celle des autres. En réfléchissant à ses pratiques professionnelles, on peut être amené à découvrir des idées nouvelles qui aident à voir les obstacles différemment. Ces échanges facilitent une meilleure compréhension des comportements des élèves et des situations difficiles. Ils permettent de prendre du recul, d'inventer de nouvelles réponses et de mieux situer la place et le rôle de chacun.

Ces lieux de paroles favorisent ainsi l'émergence de liens entre réflexion théorique, analyse de pratique et démarche plus personnelle

Cette proposition pour des groupes animés par des psychanalystes ayant notamment l'expérience de tensions voire de violences dans les organisations, fournit une offre de qualité. Vous pouvez y choisir un groupe en fonction de votre temps disponible, condition indispensable à un véritable engagement de votre part et seul tribut demandé dans ce cadre.

Vous trouverez ci-jointe une fiche pratique d'inscription.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

### <u>INSCRIPTIONS AUX " LIEUX DE PAROLES "</u> <u>2006 - 2007</u>

<u>Le calendrier</u>: Chaque groupe se déroulera en 9 séquences de 2h de nov.2006 à avril2007.

Jour et mois	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Mercredi	22	6 et 20	17 et 31	14	14 et 28	11
Vendredi	24	8 et 22	19	2 et 16	16 et 30	13

Grille d'inscription: Nous vous demandons d'émettre 3 vœux -par ordre de préférence 1. 2. 3.

Jour	Horaire	Intervenant	Vos voeux
	9 -11	Jardin	
Mercredi	14-16	Alerini	
	16-18	Manoukian	
	10-12	Boukhabza	
Vendredi	16-18	Manoukian	

Les « Lieux de Parole » auront lieu à Marseille, ville qui permet un regroupement maximal des demandes même éloignées.

V	TRE NOM	<b>.</b>	PRENOM	•
	) I IXI'	•		•

**GRADE ET DISCIPLINE:** 

NOM DE VOTRE ETABLISSEMT ET ADRESSE:

#### **ADRESSE ET TELEPHONE PERSONNELS:**

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous êtes invités à consulter la rubrique DIAS du PAF, le BA spécial du 29 mai 2006 (p.12) et sur internet : le site académique rubrique » Personnels de l'Académie », puis « Personnels Enseignants », dérouler les offres jusqu'aux « lieux de Paroles » et cliquer pour avoir accès aux documents d'inscription.

Vous pouvez aussi renseigner cette fiche d'inscription, au plus tard pour le 10 octobre 2006 :

 $par\ mail: \underline{\textbf{ce.drrh@ac-aix-marseille.fr}}$ 

ou par fax : 04 42 91 75 01

ou par courrier : Rectorat - DRRH secrétariat - "Lieux de paroles" - Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence.